

Réunion du 2 septembre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2013/598 - Construction de logements sociaux - 1323**  
**Création de résidences en faveur de personnes souffrant d'un problème de santé ou en situation de handicap sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg - Résultat de l'appel à projets**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide au titre de l'appel à projets conjoint entre la communauté urbaine de Strasbourg (CUS) et le Département, de présélectionner les trois projets ci-après de création de résidences en faveur de personnes souffrant d'un problème de santé ou en situation de handicap, projets proposés par la commission de sélection en vue d'une nouvelle présentation au jury au mois de novembre 2013 :

- projet porté par la SA d'HLM "Batigère Nord Est" en lien avec l'Etablissement public de santé Alsace Nord (EPSAN) - BRUMATH (site non encore localisé)
- projet porté par la SA d'HLM "Nouveau Logis de l'Est" (NLE) en lien avec "Ti'hameau" et localisé Parc des poteries à STRASBOURG
- projet porté par la Société d'aménagement et d'équipement de la Région de Strasbourg (SERS) et la SA d'HLM "NLE" en lien avec l'Association des Amis de l'arche, et localisé dans l'éco quartier de la ZAC "Danube" à STRASBOURG.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130902-80149-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 12/09/13